



Inscription à l'école d'aéromodélisme

Coordonnées de l'élève :

Nom : Prénom :

Adresse postale :
.....

Date de naissance :

Mail : Tél de l'élève :

Coordonnées du représentant légal (si élève mineur) :

Nom : Prénom :

Adresse postale :
.....

Lien avec l'élève : (père/mère/.....)

Tél du responsable légal : (personne à prévenir en cas d'accident)

J'autorise l'élève ci-dessus désigné à rentrer seul après les séances d'activités au CAC. En cas d'accident, le CAC est autorisé à prendre toute décision concernant les soins à la victime. La responsabilité des organisateurs de l'école d'aéromodélisme ne s'étend pas en dehors des activités du CAC. En faisant participer l'élève aux activités du club, j'accepte la possibilité qu'il soit pris en photo et que ces photos soient diffusées et publiées. J'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter, ainsi qu'à faire respecter, par l'élève ci-dessus désigné, les clauses qui y sont citées. L'élève est inscrit pour la durée de l'année scolaire, soit 3 trimestres.

Rappel du tarif : 525€, payables en trois fois, soit 175€ au début de chaque trimestre.*

Signature(s) de l'élève et de son représentant légal (si élève mineur) :
ajouter date et mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord »

Fait à Chartres, le

Pour l'année scolaire, le tarif d'inscription à l'école d'aéromodélisme comprend la licence, l'adhésion au CAC, la radio pour piloter, l'avion qui sera construit par l'élève à l'école d'aéromodélisme, et les cours de pilotage sur notre terrain de St Germain la Gâtine.*

Règlements effectués :

Par chèque, pour un montant de €, le

Par chèque, pour un montant de €, le

Par chèque, pour un montant de €, le

Renseignements, contacts....

Patrick VALLET : 06 07 60 20 62 - <http://www.cachartres.com/> - facebook : Club d'Aéromodélisme de Chartres – CAC